



AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1694-34

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-34 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de modifier la disposition relative au stationnement près d'une mesure de modération de circulation**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 19 mai 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20<sup>e</sup>) jour du mois de mai deux mille vingt (2020).

Mélissa Côté, notaire, OMA  
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)